

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 6

Rubrik: Ce que fut la 37 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce que fut la 37^e Assemblée générale de la Chambre de commerce Suisse en France

La Chambre de commerce suisse en France a eu le plaisir cette année d'accueillir à Paris une centaine d'industriels et d'hommes d'affaire suisses venus assister à son Assemblée générale. Un simple coup d'œil à la liste des participants (p. 195) suffit à se convaincre de l'importance de cette délégation, pour laquelle avait été mis au point un programme de travaux et de réjouissances s'étendant sur trois jours, du jeudi au samedi précédant la Pentecôte.

La matinée du premier jour fut consacrée à l'étude de deux problèmes d'actualité : les communications des orateurs sont reproduites aux pages suivantes.

Pendant ce temps, les dames, au nombre d'une quarantaine, étaient reçues chez Marie Dys, magasin de haute mode pavoisé aux couleurs suisses pour la circonstance, par M. Henri Ménager, secrétaire général de la Société parisienne de modes.

L'après-midi, M. Porchez, directeur général adjoint de la S. N. C. F., et M. Mermier, directeur de la région du Sud-Est, nous accueillaient à la gare de Lyon où nous était présentée la commande centralisée des sous-stations de la ligne de Paris à Dijon. Un bref arrêt devant les célèbres locomotives BB et CC qui viennent de battre le record mondial de vitesse sur rails, et nous nous embarquons dans une rame Diesel ultra-moderne, sonorisée, pour une excursion de quelques heures. En cours de route, et sous un violent orage, la visite des installations de triage de Villeneuve-Saint-Georges présente un attrait particulier : avec ses 4.000 wagons par jour, le triage de Villeneuve est l'un des plus grands d'Europe. Les trains sont poussés sur la bosse de débranchement d'où ils sont dirigés, avec un minimum d'ouvriers reliés par radio, vers les différentes voies de triage, en passant par les freins de voies. Les aiguillages sont commandés automatiquement par le « poste à billes », dispositif ingénieux qui permet à chaque wagon, représenté par une bille, d'orienter lui-même les aiguilles qu'il aura à franchir. En entrant dans l'utorail, une heureuse surprise nous attend : les tables sont mises et les rafraîchissements sont fort appréciés, de même que le paysage des bords de la Seine, parcouru à faible allure entre Villeneuve et Melun.

Tandis que leurs maris goûtaient les joies du chemin de fer et des paysages de l'Ile-de-France, les dames assistaient, chez Maggy Rouff, à une présentation fort réussie de haute couture.

Les difficultés de la circulation dans Paris sont réelles et une excellente démonstration en fut faite aux congressistes qui revenaient en car de la Gare de Lyon et que l'Assemblée générale attendait, avec patience, au Pavillon Dauphine. L'ordre du jour de cette Assemblée, centre des manifestations de ces trois jours, fut néanmoins respecté et se termina par l'allocution de M. le Ministre de Salis, longuement applaudie et suivie du dîner officiel qui réunit plus de 300 personnes venues entendre M. Jean Hotz, ministre plénipotentiaire, rappeler de façon savoureuse ses souvenirs d'ancien directeur de la Division du commerce.

La deuxième journée avait un caractère plus récréatif : visite des usines de Flins de la Régie Renault, déjeuner à bord d'un bateau-mouche, visite du château de Versailles, réception à la Légation de Suisse.

L'usine Pierre Lefauchaux, située à Flins, à 40 kilomètres à l'ouest de Paris, à l'extrémité de l'autoroute, est incontestablement la plus moderne d'Europe. Interdiction lui est faite de dégager de la fumée ou des vapeurs nocives, aussi doit-elle se limiter à l'emboutissage des tôles, au montage et à la peinture des Frégates, 4 CV et commerciales 300 kilogrammes. Deux mille sept cents ouvriers, sur les 52.000 que compte la Régie à Billancourt et dans les usines annexes, travaillent dans des ateliers ultra-modernes où toutes les cloisons se déplacent comme dans un jeu de « Meccano », où les allées sont assez larges pour permettre d'y rouler en voiture, où l'hygiène est assurée de la façon la plus satisfaisante. C'est ainsi, dans les conditions les meilleures, que la Régie Renault est arrivée à produire en 1954 une moyenne de 1.000 véhicules par jour. M. Cellar et M. Jean de Lépine, tous deux attachés à la direction des usines

**Discours de M. J. C. Savary
président de la Chambre de commerce
suisse en France**

« ... Une fois de plus, nous devons constater que les exportations suisses vers la France n'ont pas suivi l'évolution réjouissante des exportations françaises vers notre pays. Les dernières ont augmenté de 25 p. 100 environ, les premières de 6 p. 100. Cette divergence de nos deux courants d'échanges provient de causes multiples, parmi lesquelles une des plus importantes est sans doute l'écart qui sépare les régimes français et suisse d'importation. D'un côté l'acheteur est pratiquement libre d'acheter les marchandises de son choix, de l'autre les importations sont encore sévèrement contingentées ou soumises à des taxes prohibitives et entravées par des règles compliquées de procédure.

Nous savons bien que les restrictions françaises d'importation ne sont pas dirigées contre notre pays dont on ne craint guère la concurrence, si l'on excepte le secteur de l'horlogerie. On a répété que s'il ne tenait qu'à elle la France libérerait volontiers ses importations en provenance de Suisse, mais qu'elle en est empêchée par la règle, érigée par l'O. E. C. E. en principe absolu, de la non-discrimination. Il me semble que le moment est venu, à la lumière des expériences de ces dernières années, d'en rechercher les fondements et les justifications.

Nous sommes à l'âge de l'égalisation, du nivellement généralisés. Est-ce l'affaiblissement des élites, le renforcement des masses ou simplement l'emprise grandissante de l'administration anonyme et irresponsable qui font que nous sommes dominés par la crainte du précédent? Il faut beaucoup de courage, à notre époque, pour traiter les problèmes comme des cas individuels, pour se garder des généralisations et des règles uniformes.

Mais depuis dix ans l'Europe a fait du chemin. Les principes qui ont contribué à son relèvement ne sont pas nécessairement les meilleurs aujourd'hui qu'elle reprend peu à peu force et santé; et cette force même lui permet peut-être d'abandonner les règles de facilité qu'elle a suivies jusqu'ici, de poursuivre l'équité plutôt que l'égalité.

C'est au nom de la règle de non-discrimination que les importations de Suisse, jugées pourtant inoffensives et même utiles à l'économie française, ont été contingentées et restreintes en février 1952.

Le moment me semble venu de lui substituer des principes plus équitables, plus en rapport avec la situation actuelle; de traiter, dans un cadre général, chaque problème individuellement en cherchant la solution la plus conforme aux intérêts en cause... »

Présentation des correspondants régionaux

« ... Vous savez que la Chambre de commerce suisse en France s'honore de la collaboration de 23 correspondants régionaux en France et en Afrique du Nord, qui lui apportent leur concours sous les formes les plus diverses. Leur rôle consiste à garder le contact entre notre Siège ou nos secrétariats de sections et les membres de leur département ou de leur territoire, à informer ces membres de tous les événements susceptibles de les intéresser sur le plan des échanges franco-suisses et à aviser nos services des conditions locales pouvant influencer ces échanges, enfin à contribuer par tous les moyens au rayonnement dans leur région de notre Chambre de commerce et de notre pays.

Nous leur sommes vivement reconnaissants du dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leurs fonctions, qui sont délicates et très importantes pour notre action. Grâce à eux, nous pénétrons dans des régions où nous ne pouvons avoir de représentant permanent et nous maintenons des relations suivies avec tous nos membres, si éloignés soient-ils de nos secrétariats.

C'est pourquoi je rends hommage à leur action désintéressée... »

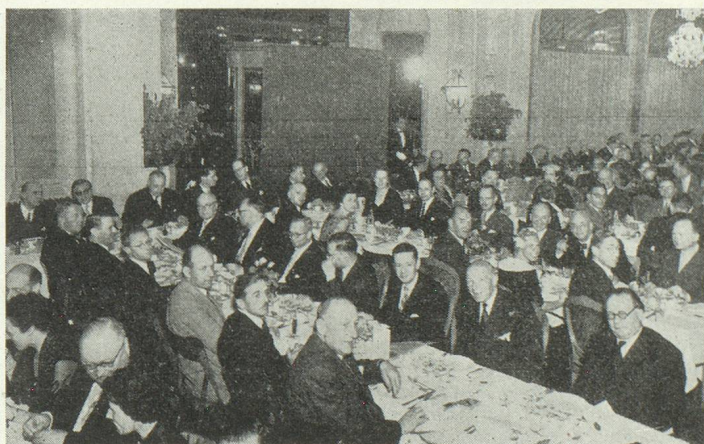


Le bureau de l'Assemblée générale. De gauche à droite M. Gérard de Pury, trésorier, M. Dobler, président-fondateur, M. le Ministre de Salis, M. J.-C. Savary, président de la Chambre de commerce suisse en France, M. Jean de Senarclens, directeur général, M. Bitterli et M. Crosetti, commissaire aux comptes, M. Burnier et M. Drouin, scrutateurs.

M. le Ministre Hotz prononçant son discours.

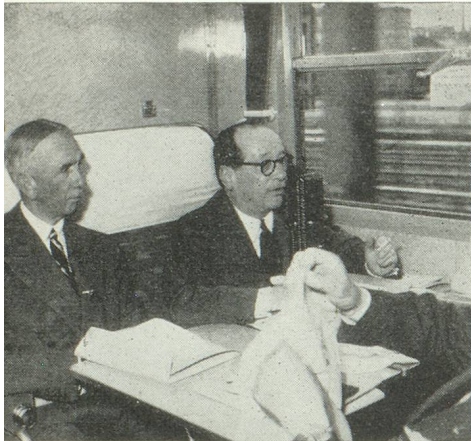
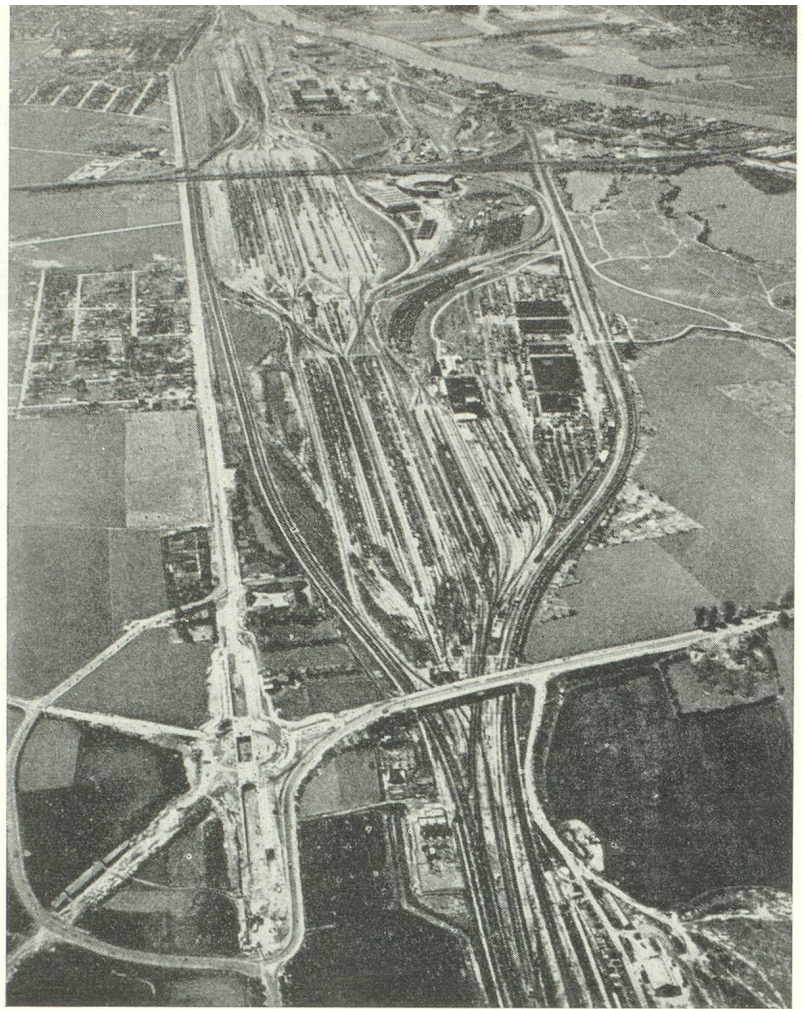


Au dîner officiel. Au fond, à la table d'honneur, on distingue, de gauche à droite: MM. Barbey, conseiller de Légation, Kojève, chargé de mission à l'O. E. C. E., Jéquier, vice-président, Besse, directeur du Cabinet du Ministre des finances, Bauer, ministre plénipotentiaire, Pezet, sénateur des Français de l'étranger, Hotz, ministre plénipotentiaire, J.-C. Savary, président, Gilbert Jules, secrétaire d'État aux finances, Dennery, ambassadeur de France à Berne, de Salis, ministre de Suisse en France, Longchambon, ancien ministre, Eder, conseiller national, Bonhôte, de la Division du commerce, Derippe, président de la Chambre de commerce française pour la Suisse, Chavaz, conseiller de Légation, Général Georges-Picot.





En passant devant les locomotives détentrices du record mondial de vitesse.



Dans les automotrices, des commentaires fort intéressants sont donnés par M. Armand Porchez, directeur général-adjoint de la S. N. C. F. ; à sa droite, M. Victor Gautier, administrateur des Chemins de fer fédéraux et administrateur de la Chambre de commerce suisse en France.

Vue aérienne de la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges.

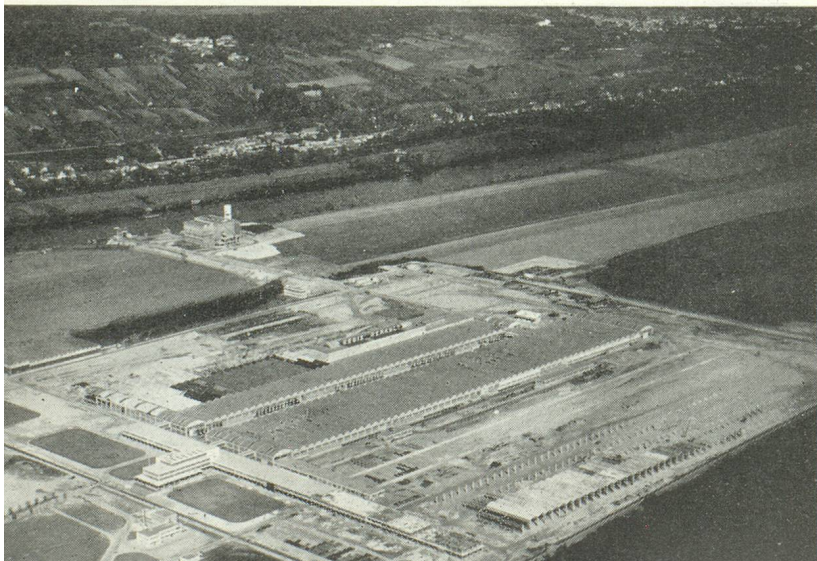
Visite du poste principal de triage : la manœuvre des rails-freins.



La visite des usines Renault à Flins.

Vue aérienne.

Vue partielle d'une chaîne de montage.



Renault, nous accueillent de façon charmante, et le long cortège des quelque 160 visiteurs suisses parcourt lentement les salles de montage, d'emboutissage et de peinture pour assister en fin de compte au premier tour des moteurs montés à la chaîne, à un rythme sûr et harmonieux qui n'a rien de comparable à celui des « Temps modernes » de Charlie Chaplin.

Celles des dames que ne tentait pas la technique avaient le choix entre la visite de l'exposition des chefs-d'œuvre impressionnistes des collections américaines à l'Orangerie : « De David à Toulouse-Lautrec », celle des ateliers et du musée de la Manufacture des Gobelins, celle enfin de l'exposition et des magasins Cartier.

Le Musée de l'Orangerie avait bien voulu permettre aux visiteuses de commencer la visite de son exposition avant l'heure normale d'ouverture pour leur éviter d'attendre parmi une foule de personnes toujours très nombreuses. M^{me} Savary les guida avec une grande amabilité et une rare compétence. La Manufacture des Gobelins avait, de son côté, organisé une visite spéciale en l'honneur de ces dames. Enfin, M. Claudel, président-directeur général de la Maison Cartier, joaillier, rue de la Paix, accueillit lui-même les visiteuses suisses avec la plus grande courtoisie.

Après la visite des usines de Flins, les cars transportèrent les congressistes sur les quais de la Seine, au pont de Solférino, où les attendait un bateau-mouche : après le rail et la route, voici la navigation fluviale ! Charmant déjeuner servi à bord. Excellente ambiance que la pluie, qui voulut saluer à sa façon les congressistes et fit l'impossible pour s'infiltrer, ne contribua pas peu à créer.

Même les imprévus figuraient au programme ! Les cars qui devaient prendre les participants au pont de Solférino les attendaient au pont de Saint-Cloud ; aussi la direction des bateaux-mouches voulut bien mettre à leur disposition, pour leur plus grand agrément, son car-passagers à deux étages.

L'après-midi fut consacrée à la visite du château de Versailles, mais d'un Versailles plus secret que tout le monde n'a pas le privilège de voir. L'attrait de cette visite fut encore relevé par la qualité et le charme des conférencières qui conduisirent les congressistes.

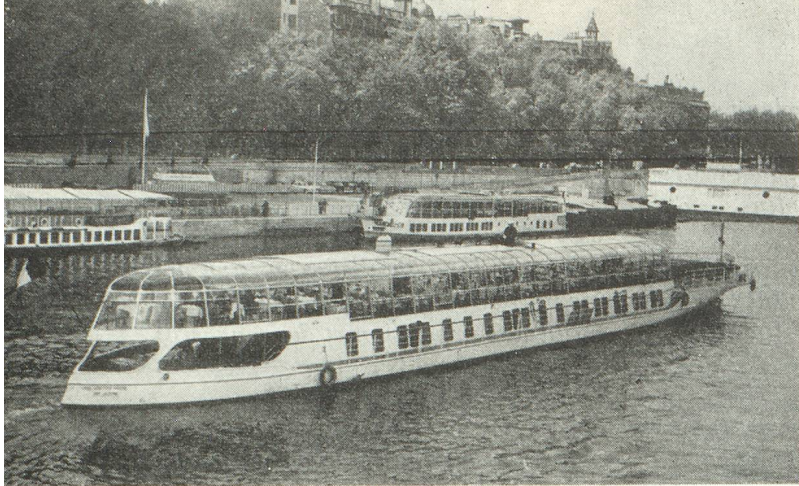
M. le Ministre et M^{me} de Salis avaient tenu à recevoir, dans les salons de la Légation, les participants à leur retour de Versailles et leur accueil toucha beaucoup leurs invités.

La matinée du samedi était réservée à la visite de la Foire de Paris : commencée sous une pluie battante, elle se termina sous un radieux soleil. Le cortège officiel traversa successivement le hall des machines à coudre et à tricoter, des appareils ménagers, de la mécanique, de l'alimentation et du froid industriel ; enfin les stands étrangers et de l'Union française. Plusieurs congressistes furent étonnés de n'y point voir un pavillon suisse dont on souhaiterait la réalisation prochaine, sous la forme d'un stand collectif représentant les produits les plus caractéristiques de notre industrie. Quant aux stands individuels, si les participants ont pu en admirer la belle présentation, ils ont été frappés de leur faible nombre.

Enfin, cette visite se termina par un déjeuner officiel, organisé à notre intention par la Foire de Paris, tout empreint des belles traditions de l'hospitalité française. M. Tony Bouillet, président de la Foire de Paris, eut des paroles extrêmement aimables à l'égard de la Suisse et de ses représentants. M. Savary prononça enfin le discours de clôture de ces manifestations dont nous espérons qu'elles seront pour les participants d'un agréable souvenir.

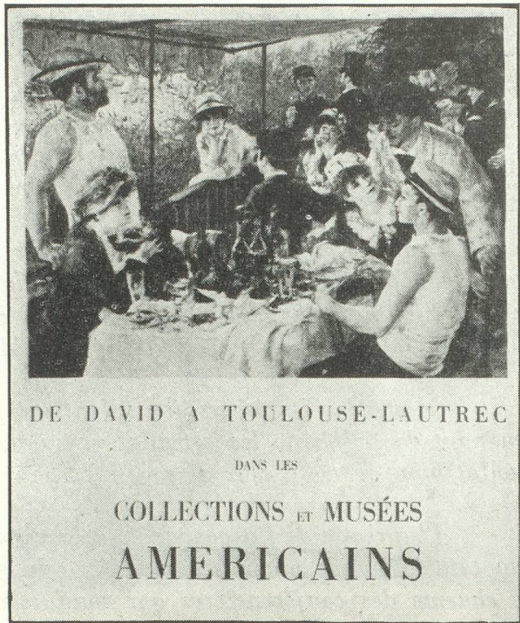
Nous avons reçu de nombreuses lettres de participants qui nous font part de leur satisfaction et nous prient d'exprimer leur reconnaissance à la S. N. C. F., à la Régie Renault, à la Conservation du Château de Versailles, à M. le Ministre et à M^{me} de Salis, à la Foire de Paris et à tous ceux qui ont contribué au succès de ces manifestations.

Il nous tient à cœur de dire aussi à « L'Accueil de Paris », à la Direction générale du tourisme, aux Parfums Bienaimé, Bourjois, Carven, Chanel, Lancôme, Lanvin, au Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes, aux maisons J. Calvet et C^{ie}, Courvoisier, Cusenier, Favraud, Hennessy, de Luze, Martell et C^{ie}, Remy-Martin et Staub et C^{ie}, à quel point leurs cadeaux ont été appréciés et de leur exprimer notre sincère gratitude.

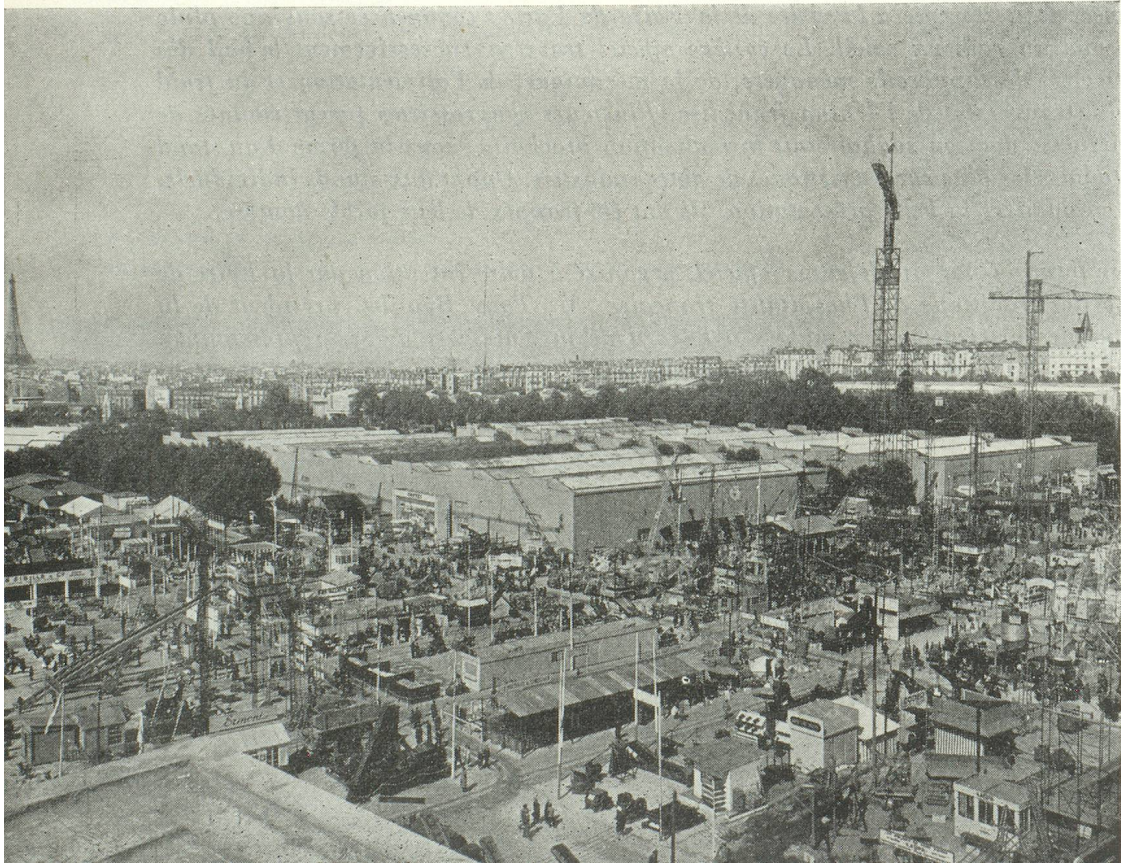


Promenade en bateau-mouche.

Un des trésors de l'Exposition de l'Orangerie.



Déjeuner à bord.



Un aspect saisissant de la Foire de Paris.